



Edité le : 03/06/2025

Rapport d'analyse

Page 1 / 3

## SAUR VALLEE DU RHONE

AGENCE GARD LOZERE  
30000 NIMES

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)) sont identifiés par (\*\*).

Identification dossier :	LSE25-10691	
Identification échantillon :	<b>LSE2501-17248-2</b>	
N° Analyse :	00184581	Analyse demandée par : ARS DD DU GARD
Nature:	Eau à la production (turb>2)	
Point de Surveillance :	STATION DE VILLEVIEILLE	Code PSV : 0000000702
Localisation exacte :	SORTIE STATION	
Dept et commune :	30 VILLEVIEILLE	
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,7998787800	Y : 4,1087604000
UGE :	0212 - SYNDICAT DE VILLEVIEILLE	
Type d'eau :	T2 - ESU+ESO TURB>2 POUR TTP >1000 M3J	
Type de visite :	P1	Type Analyse : P1 Motif du prélèvement : CS
Nom de l'exploitant :	SAUR AGENCE NIMES-GARRIGUES ZI SAINT CEZAIRE AVENUE DU DR PLEMING 30000 NIMES	
Nom de l'installation :	STATION DE VILLEVIEILLE	Type : TTP Code : 000589
Prélèvement :	Prélevé le 29/01/2025 à 09h12	Réception au laboratoire le 29/01/2025 à 13h13
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BUCHET Caroll - LSEHL	
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	
Traitements :	CHLORE	

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 29/01/2025 à 16h58

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b>								
Température de l'eau	11P1@	14.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_E2008 v3	0		25 #

....

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
pH sur le terrain	11P1@	7.2	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	
Chlore libre sur le terrain	11P1@	0.56	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Chlore total sur le terrain	11P1@	0.63	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Bioxyde de chlore	11P1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.06	
<b>Analyses microbiologiques</b>							
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11P1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11P1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000		0 #
Escherichia coli (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	0	#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	#
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>							
Aspect de l'eau	11P1@	0	-	Analyse qualitative			
Odeur	11P1@	Chlore	-	Méthode qualitative			
Saveur	11P1@	Chlore	-	Méthode qualitative			
Couleur apparente (eau brute)	11P1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5	#
Couleur vraie (eau filtrée)	11P1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5	15 #
Couleur	11P1@	0	-	Qualitative			
Turbidité	11P1@	< 0.10	NFU	Néphélosométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10	1 0.5 #
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<b>Analyses physicochimiques de base</b>							
Conductivité électrique brute à 25°C	11P1@	719	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50	200 1100 #
TAC (Titre alcalimétrique complet)	11P1@	33.00	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1		#
TH (Titre Hydrotitométrique)	11P1@	37.00	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06	#
Carbone organique total (COT)	11P1@	0.44	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2	2 #
<b>Paramètres de la désinfection</b>							
Bromates	11BRATE	< 3.0	µg/l BRO3-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 15061	3.0	10 #
<b>Cations</b>							
Calcium dissous	11P1@	131.7	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1	#
Magnésium dissous	11P1@	9.9	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05	#
Ammonium	11P1@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05	0.10 #
<b>Anions</b>							
Chlorures	11P1@	30	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.1	250 #
Sulfates	11P1@	39	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.2	250 #
Nitrates	11P1@	9.3	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	50 #
Nitrites	11P1@	< 0.01	mg/l NO2-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.01	0.10 #
<b>COV : composés organiques volatils Solvants organohalogénés</b>							

**Identification échantillon :** LSE2501-17248-2

Destinataire : SAUR VALLEE DU RHONE

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité		
Bromoformé	11THM4	3.0	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.20			1
Chloroformé	11THM4	< 0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.10			1
Dibromochlorométhane	11THM4	1.7	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05			1
Dichlorobromométhane	11THM4	0.38	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05			1
Somme des trihalométhanes	11THM4	5.08	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.50	100		

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

11P1@ ANALYSE (P1) EAU A LA PRODUCTION (ARS11-2020)

11BRATE BROMATES (ARS11-2020)

11THM4 TRIHALOMETHANES (ARS11-2020)

## ABSENCE DU LOGO COFRAC

1 L'absence du logo Cofrac provient d'un délai de mise en analyse par rapport au prélèvement supérieur aux exigences normatives.

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

**(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)**

Nicolas TOINNET  
 Technicien de Laboratoire